

Appel à un effort collectif

Pas le choix : il va falloir économiser. Le robinet de gaz risque d'être coupé et tout le monde – du ministre au citoyen – va devoir s'y mettre. Des mesures ont été présentées hier.

De notre journaliste
Sophie Kieffer

La menace d'une rupture totale de l'approvisionnement en gaz plane sur l'Union européenne. Le risque est réel, selon Claude Turmes. Des mesures, de stockage notamment, ont été prises à l'échelon international pour y parer, mais elles pourraient ne pas s'avérer suffisantes. Des mesures supplémentaires se révèlent nécessaires et les citoyens européens sont appelés à faire des économies d'énergie. Le ministre de l'Énergie, flanqué de ses collègues de l'Intérieur et des Classes moyennes, Taina Boffending et Lex Delles, a présenté hier matin, des mesures pour y parvenir. Tous trois ont appelé à un effort collectif.

Il s'agit de réduire de 15% notre consommation d'énergie entre le mois d'août dernier et le 31 mars prochain par rapport à la moyenne de la consommation dans une période de référence allant de 2017 à 2021. Du ministre au citoyen lambda, en passant par les entreprises et les administrations, absolument tout le monde est concerné. «**Nous devons être solidaires face à cette crise**», a indiqué Claude Turmes. «**Les prix extrêmes du gaz vont avoir un impact sur le pays et sur les citoyens. Nous devons être solidaires pour faire baisser les prix et aider de manière ciblée les ménages et les entreprises qui en auront le plus besoin.**» Des aides en ce sens existent déjà.

Réduire notre consommation d'énergie et principalement de gaz permet de ne pas épuiser les réserves, de réduire les prix d'achat, de manière collatérale, de fonctionner de manière plus écologique et «**de ne pas être dépendant d'autocraties ou de dictatures**», selon Claude Turmes. Cela passe par de petits gestes simples à réaliser au quotidien, ainsi que par des mesures plus complexes qui seront mises en



Économies d'énergie et solidarité sont les maîtres-mots de la campagne lancée par le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, hier matin, sur fond de conflit en Ukraine.

Photo : Julien Garroy

place dans les ministères, administrations, entreprises et commerces entre autres. Le gouvernement veut montrer l'exemple. Les communes, déjà rodées grâce au Pacte climat, également. Une diminution de l'éclairage public et des bâtiments publics est notamment évoquée, de même qu'un plafonnement du chauffage dans les bâtiments à 20 °C la journée ou de ne pas les chauffer quand ils sont inoccupés. Des circulaires ont été

envoyées aux fonctionnaires et le Syvicol, le syndicat des villes et des communes luxembourgeoises, rassemble les exemples de bonnes pratiques.

L'État n'hésitera pas à sévir

Même branle-bas de combat dans le secteur des entreprises et de l'industrie. L'enjeu est énorme puisque des mesures d'économie permettraient une réduction de la consommation de gaz naturel de 20 à 30% (contre 10 à 20% pour l'État et les communes) et que, comme l'a souligné le vice-président de la Chambre du commerce, Fernand Ernster : «**L'énergie est une des principales ressources dont a besoin l'industrie pour produire**». Afin d'aider les entreprises à trou-

ver des potentiels de réduction de consommation et toutes les informations nécessaires, une hotline et un service de conseil vont être mis en place dans l'esprit du site internet destiné aux citoyens www.zesumme-spueren.lu lancé avec la campagne de sensibilisation «Zesumme spueren - Zesummenhalen» (NDLR: «épargner ensemble - être solidaires») lancée hier matin. Il propose des astuces pour économiser de l'énergie et répertorie les différentes aides financières disponibles.

Le gouvernement mise énormément sur la solidarité nationale. Pour l'instant. Car si les économies réalisées ne devaient pas être suffisantes pour atteindre l'objectif des moins 15% ou si l'évolution de la situation internationale l'exigeait, le gouvernement n'hésitera pas à

rendre obligatoires les mesures d'économie ou à avoir recours à des coupures d'approvisionnement. Un règlement grand-ducal a déjà été préparé à cet effet. Les trois ministres se sont pourtant montrés rassurants: si l'effort est collectif, le gouvernement ne devrait pas avoir à recourir à de telles extrémités et les ménages seront les derniers touchés par des coupures de gaz. Des monitorings vont être opérés qui permettront d'adapter les mesures d'économie le cas échéant.

Réduire la température intérieure d'un à deux degrés Celsius au quotidien permet de réduire de 10% sa consommation d'énergie. Un petit geste parmi tant d'autres qui peut permettre de surmonter la crise, mais aussi de faire un geste pour la planète et pour son compte en banque.

Les petits gestes qui comptent

- Baisser la température ambiante : chaque degré en moins équivaut à une économie de 6 % d'énergie de chauffage
- Remplacer les vieilles ampoules : le remplacement des ampoules à incandescence et halogènes par des ampoules LED permet une économie de 80 % d'électricité
- Prendre une douche plutôt qu'un bain : permet non seulement d'économiser de l'eau, mais aussi 50 % d'énergie

- Éliminer les appareils en veille : des multiprises commutables permettent de réduire la consommation d'électricité de 60 %
- Faire régler votre installation de chauffage : cela permet d'économiser jusqu'à 20 % de coûts de chauffage
- Aérer correctement : aérer plusieurs fois par jour en ouvrant grand les fenêtres est plus efficace que laisser les fenêtres en permanence entrouvertes et permet d'économiser 15 % d'énergie

Rappel des aides aux particuliers

Des aides existent pour permettre aux ménages de réduire leurs charges énergétiques. Le gouvernement a notamment introduit en complément à l'allocation de vie chère, une prime énergie pour 2022. Des demandes pour l'obtenir peuvent être introduites jusqu'au 31 octobre. Le gouvernement a aussi décidé d'adapter la subvention de loyer pour

soutenir les ménages les plus exposés à l'inflation actuelle. Les montants alloués sont augmentés et les critères d'accès à cette aide aux locataires du marché privé ont été élargis. Les montants alloués vont progresser en moyenne de 50 % par rapport à la situation actuellement en vigueur, promet le gouvernement, et pourront atteindre les 400 euros par mois.



DEN TRAM KËNNT OP BOUNEWEG

INVITATION

Dimanche 11 SEPTEMBRE 2022

Animations et stands d'information
pôle d'échange « Lycée Bouneweg »
12h00 - 18h00



Haalt Är Aen an Oueren op!
Ouvrez grand les yeux et les oreilles!
Halten Sie Ihre Augen und Ohren offen!
Keep your eyes and ears open!